

Combat

Pascal Corminboeuf dépose plainte contre Acusa

Le conseiller d'Etat indépendant, Pascal Corminboeuf, a déposé une plainte pour diffamation à l'encontre des responsables de l'Association contre les usines d'animaux (Acusa). Celle-ci avait distribué en tous-ménages une brochure avec, en couverture, une photo de Pascal Corminboeuf barrée d'une grande croix rouge. Le texte appelait les électeurs fribourgeois à ne pas voter pour ce candidat au Conseil d'Etat.

Pour Acusa, Pascal Corminboeuf est responsable du non-respect de la loi sur la détention d'animaux dans certains élevages du canton.

Acusa contre-attaque

Erwin Kessler, rédacteur en chef du magazine d'Acusa, a déposé plainte pour affirmations mensongères contre la « Berner Zeitung » et « La Gruyère ». Ces deux journaux avaient publié les propos tenus par Pascal Corminboeuf, lequel réfutait les accusations d'Acusa.

1400 participants au MarCHethon 2006

1410 personnes ont participé à la sixième édition du MarCHethon Fribourg qui a récolté Fr. 70'000.- de dons. Ceux-ci seront reversés à l'organisation faîtière, la Fondation suisse de la mucoviscidose.